



Convention nationale pour la défense du médico-social et de la psychiatrie

Bourse du travail, Paris

25 septembre 2021

La FOF est un syndicat professionnel d'orthophonistes, qui partagent une conception du soin, basé sur la rencontre singulière avec chacun de nos patients. C'est grâce à une relation thérapeutique que l'enfant construit son langage en confiance, étayé par les liens que tissent les professionnels autour de lui, avec sa famille, au sein d'une équipe pluridisciplinaire. En pédopsychiatrie particulièrement, une équipe solide est nécessaire pour résister à l'éclatement auquel l'enfant est en proie (précarité économique et sociale, maltraitance, mal-logement, placement en foyer, violence...).

Depuis plusieurs années, la Fédération des Orthophonistes de France alerte sur la disparition progressive des orthophonistes des lieux de soin pluridisciplinaires, hospitaliers ou médico-sociaux, ce qui entraîne un défaut d'accès au soin pour les patients. Le conventionnement des établissements avec des orthophonistes libérales déjà submergées et épuisées ne peut se substituer à la qualité d'un travail institutionnel.

Aujourd'hui, ces mêmes lieux subissent des restructurations qui démantèlent le travail d'équipe et restreignent les capacités de prise en charge des patients, causant le désarroi des professionnels. Des plateformes POC sont imposées aux CMPP, CAMSP, CMP et limitent la population accueillie aux Troubles Neuro-Développementaux. Ces structures devraient alors orienter les enfants vers des professionnels en libéral, tel un centre de redistribution qui exécuterait des bilans et listerait les rééducations nécessaires.

Non, nous ne sommes pas des prestataires de bilan dans un grand marché de soin sur commande ! Le soin ne répond pas à des programmes : il se construit, s'ajuste, et l'enfant en souffrance requiert qu'on l'écoute, qu'on lui accorde du temps et de l'aide.

On ne peut pas compartimenter les actes professionnels des orthophonistes, ni mettre en concurrence le salariat avec le libéral, qui sont bel et bien complémentaires.

Fédération des Orthophonistes de France

16, rue des Champs de Charolles – 71120 CHAROLLES – Tél. : 03 88 35 90 52 fof.federation@gmail.com

<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

Que signifient ces attaques répétées sur nos équipes, nos institutions et ce qu'il reste de service public ? Les motifs économiques ne tiennent pas la route, car l'argent peut couler à flot lorsque le gouvernement le décide. Non, il s'agit là de maîtriser le travail, d'appauvrir le système de soin, de casser les collectifs afin d'ouvrir de nouveaux marchés à ce qui n'était pas encore privatisé.

Nous devons donc défendre l'accès à la santé, pour nous tous, travailleurs et usagers ! La Fédération des Orthophonistes de France revendique une hausse des salaires pour lutter contre la désertification des postes salariés et une rémunération pour le travail de partenariat demandé aux orthophonistes libérales.

Redonnons à nos pratiques une réflexion, un sens collectif pour, nous aussi, lutter contre l'éclatement que tente d'imposer les gouvernements néo-libéraux successifs. Cessons de mettre en concurrence les professions entre elles, ainsi que les méthodes. Chaque professionnel doit être libre de choisir celle qui convient à sa clinique, parmi une pluralité de pensées et de références théoriques.

Nous nous réjouissons aujourd'hui de ce formidable élan collectif qui vise à construire un mouvement national. La Fédération des Orthophonistes de France soutient les actions des différents collectifs et syndicats qui défendent les CMPP et leur travail, et se joint à ces actions de résistance pour un accès libre aux soins pour tous.

Fédération des Orthophonistes de France
Commission Exercice Salarié
le 25 septembre 2021